Les Archers du Pont Van Gogh
3 rue Jean-Jacques de Cambacérès 13200 Arles
Tél. : 06 24 83 11 77
Mél. : president@archers-van-gogh.fr
www.archer-van-gogh.fr

Saison 2026 - 2027

Responsable légal (père, mère, tuteur)

Nom : .....

Nationalité : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

e-mail : .....

Adhérent·e

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Pièces à fournir

- un certificat médical avec la mention « apte à la pratique du tir à l'arc en compétition »
- autorisation parentale et autorisation pour la diffusion d'image dûment remplie

- autorisation pour la diffusion d’image dûment remplie

Cotisation

- mineur 100 euros

Dégrèvement de 8 euros à partir du 3ème adhérent. Ce tarif comprend la cotisation à la Fédération Française de Tir à l’Arc (~ 60 €).

Prêt du matériel gratuit pendant 3 mois, puis obligation d'achat d'un kit (6 flèches, carquois, palette et protège bras) auprès du club (30 euros) ou d'une archerie.

Horaires d’ouverture (Gymnase Van Gogh)

Entraînement pour les débutants, **en particulier les enfants**, le mercredi de 17h à 19h. Les adultes débutants peuvent privilégier le mercredi de 19h à 21h.

Pour les archers **confirmés uniquement**, entraînement le jeudi de 18h à 22h (fermeture anticipée s’il ne reste plus d’archer).

Une fois l’archer·e autonome (en terme de sécurité essentiellement), quel que soit son age et son niveau, le samedi de 16h à 18h.

L’entraînement et l’accès au gymnase est suspendu pendant les congés scolaires.